



BOVES

La Roche Dorée de Boves

13, Rue Begnine Bernard - 80440 BOVES

Tél. : 06-74-35-86-30 (tel:06-74-35-86-30) - Email : yann.celos@orange.fr (mailto:yann.celos@orange.fr)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 1 km

- La Noye rive gauche

Canaux de Boves secteur communaux : 1,8 Km

Etangs : 17 hectares

- Etangs A Carpodrome

- Etang Antoine Carpodrome

- Etang C

- Marais Saint Nicolas

- Petit Etang

- Etang pont Prussien

- Canaux de Boves

Etang de la Réserve Naturelle, pêche avec remise à l'eau obligatoire, attention au réglement.

Membres du bureau

Président

CELOS Yann

Vice-Président

CATOIRE Bruno

Trésorier

DUFRENE David

Secrétaire

DUFRENE David

Types de pêche pratiqués

Pêche aux blancs

Pêche aux carnassiers

Pêche à la carpe de jour

Pêche aux salmonidés

Services

Ponton personne mobilité réduite

Présentation

L'association "La Roche Dorée" vous permet de pêcher dans plusieurs étangs représentant environ 18 hectares.,

La pêche aux leurres en no-kill vous permettra de silloner deux beaux étangs face à la plus petite réserve naturelle de France.

Deux carpodromes sont à votre disposition pour la pêche à sensations en No-kill, , Afin de préserver les poissons bourriche interdites, hameçon ardillons écrassés.

Vous pouvez également pêcher

en rivière de première catégorie sur la Noye

en rivière de deuxième catégorie sur l'Avre (domaine public).

Des règlements sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	110.00€	91.00€	26.00€	40.00€	7.00€	15.00€	35.00€
OPTIONS							
Timbre urne	-	40.00€	-	-	-	-	-

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Atout pêche 80 - Mr Cyril Robin - 67, Thuillier Delambre, - 80136 Rivery - 03-60-28-12-01

Terres & Eaux - 20, Avenue Philéas Fogg - Pôle Jules Verne - ZAC de la Croix de Fer - 80440 BOVES - 03-22-95-95-41

Règlement

LA ROCHE DOREE ; Conditions de pêche

LA NOYE parcours de 1ère catégorie:

De la cabane des pêcheurs au pont du Paraclet, rive gauche.

Ouvert durant la période de pêche en première catégorie, tous les jours toutes techniques.

MARAIS St NICOLAS ET PONT PRUSSIEN :

Pêche aux leurres, en pêche no kill autorisée avec remise à l'eau immédiate des prises, pendant les dates d'ouverture. Dans ce cas de figure le pêcheur pratique exclusivement avec 1 canne aux leurres (pas de canne aux vifs en plus) Pêche à 4 cannes dont 2 aux carnassiers.

ETANGS ALLEE FULGENCE CARPODROMES :

Remise à l'eau immédiate des carpes, tanches et carassins.

INTERDICTIONS :

Leurres, cuillers, poissons morts maniés, vers maniés

Pêche aux appâts flottants (Pain, pellets, croquettes, bouillottes....), tresse .

Etang A

Pêche à carpe en no kill, sans ardillon,

Limitation à 1 canne du 1^{er} avril au 30 septembre.

Tapis de réception conseillé.

Pêche en batterie interdite.

Avertisseur sonore interdit.

Bourriches et sacs de captures interdits.

Pêche aux carnassiers uniquement aux vifs, 2 cannes autorisées à proximité du pêcheur. :

Etang Antoine :

Pêche à carpe en no kill, sans ardillon,

limitation à 1 canne du 1^{er} avril au 30 septembre.

Tapis de réception conseillé.

Pêche en batterie interdite.

Avertisseur sonore interdit.

Bourriches et sacs de captures interdits.

Pêche aux carnassiers uniquement aux vifs, 2 cannes autorisées à proximité du pêcheur.

Etang C : 2 cannes autorisées à proximité du pêcheur.

Sur tout le domaine de l'AAPPMA « La Roche Dorée de Boves»

Pêche de nuit interdite, Pêche et amorçage en bateau interdits, bateau amorceur interdit .



BOVES

La Roche Dorée de Boves

13, Rue Begnine Bernard - 80440 BOVES

Tél. : 06-74-35-86-30 (tel:06-74-35-86-30) - Email : yann.celos@orange.fr (mailto:yann.celos@orange.fr)

Fiche Parcours

Étang Pont Prussien



Ce parcours est réciprocaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

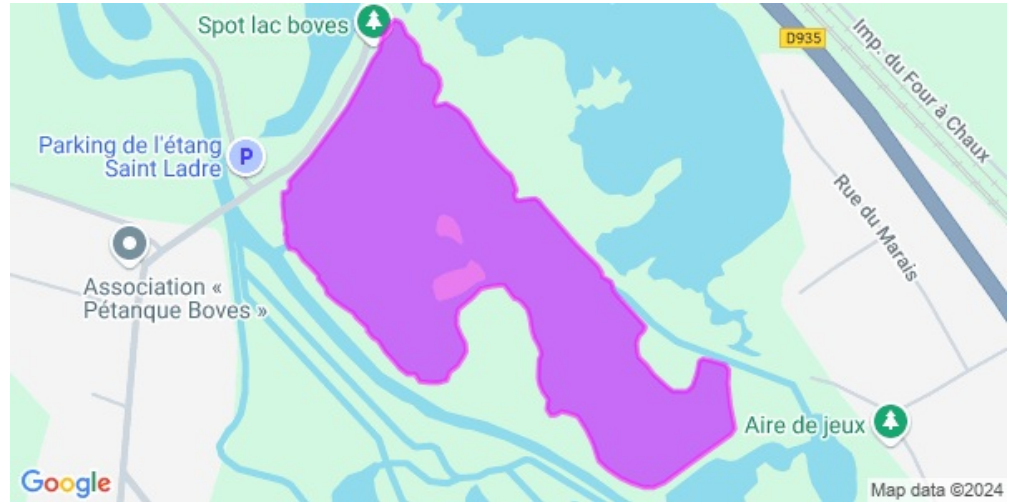
Surface : 5.57 Ha

Type(s) de pêche :

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour

Services :

- Ponton personne mobilité réduite



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Pêche aux leurres en **NO KILL**

4 cannes dont 2 aux carnassiers.

Pour les carnassiers, respect des dates légales

Sont interdits:

- Si pêche aux leurres, pas de canne au vif
- Bateau amorceur
- Pêche en bateau
- Pêche de nuit

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



BOVES

La Roche Dorée de Boves

13, Rue Begnine Bernard - 80440 BOVES

Tél. : 06-74-35-86-30 (tel:06-74-35-86-30) - Email : yann.celos@orange.fr (mailto:yann.celos@orange.fr)

Fiche Parcours

Petit Etang






Ce parcours est réciprocaire.

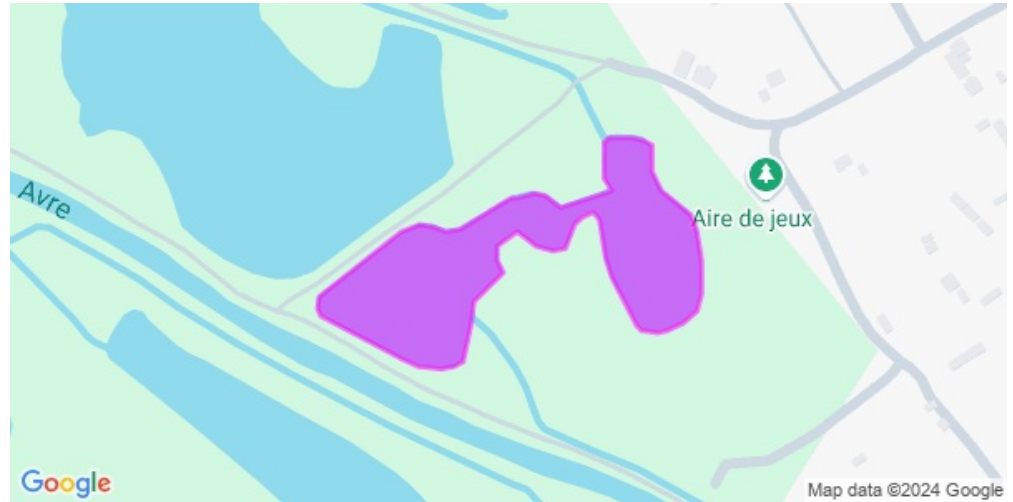
Type de parcours : étang





Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 0.96 Ha

Type(s) de pêche :

-  Pêche aux blancs
-  Pêche aux carnassiers
-  Pêche à la carpe de jour



-  Berge gauche
-  Berge droite
-  Berge gauche et berge droite
-  Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

4 cannes dont 2 aux carnassiers.

Bateaux interdits.

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



BOVES

La Roche Dorée de Boves

13, Rue Begnine Bernard - 80440 BOVES

Tél. : 06-74-35-86-30 (tel:06-74-35-86-30) - Email : yann.celos@orange.fr (mailto:yann.celos@orange.fr)

Fiche Parcours

Marais Saint Nicolas



Ce parcours est réciprocaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 8.13 Ha

Type(s) de pêche :

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

4 cannes dont 2 aux carnassiers.

Bateaux interdits.

Pêche aux leurres autorisée en NO KILL

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• Techniques de pêche :

No kill , Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



BOVES

La Roche Dorée de Boves

13, Rue Begnine Bernard - 80440 BOVES

Tél. : 06-74-35-86-30 (tel:06-74-35-86-30) - Email : yann.celos@orange.fr (mailto:yann.celos@orange.fr)

Fiche Parcours

Etang A carpodrome



Ce parcours est réciprocaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 1.29 Ha

Type(s) de pêche :

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour

Services :

- Ponton personne mobilité réduite



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Hameçons sans ardillon ou ardillon écrasé

Remise à l'eau immédiate des carpes, tanches, carassins

Une seule ligne d'Avril à Octobre

Deux lignes de Novembre à Mars

Tapis de réception obligatoire

Pour les carnassiers, respect des dates légales

Sont interdits:

- Pêche de nuit
- Pêche en batterie
- Bourriche et sac de captures
- Détecteur sonore
- Bas de ligne en tresse
- Leurres, cuillers, mort manié, ver manié
- Bateau amorceur

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• Techniques de pêche :

Carpodrome / Gros poissons , No kill , Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au vif



BOVES

La Roche Dorée de Boves

13, Rue Begnine Bernard - 80440 BOVES

Tél. : 06-74-35-86-30 (tel:06-74-35-86-30) - Email : yann.celos@orange.fr (mailto:yann.celos@orange.fr)

Fiche Parcours

Boves La Noye



Ce parcours est réciprocaire.

Type de parcours : rivière


Catégorie : 1ère catégorie

Berge :





- Gauche

Linéaire : 0.9 km

Type(s) de pêche :

-  Pêche aux salmonidés



-  Berge gauche
-  Berge droite
-  Berge gauche et berge droite
-  Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

De la cabane des pêcheurs au Pont du Paraclat rive gauche.

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture 1 ère catégorie -> Fermeture 1ière catégorie

• Poissons présents :

Anguille , Truite

• Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers



BOVES

La Roche Dorée de Boves

13, Rue Begnine Bernard - 80440 BOVES

Tél. : 06-74-35-86-30 (tel:06-74-35-86-30) - Email : yann.celos@orange.fr (mailto:yann.celos@orange.fr)

Fiche Parcours

Boves Canaux



Ce parcours est réciprocaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 2ème catégorie

Berge :

- Gauche
- Gauche

Linéaire : 0.5 km

Type(s) de pêche :

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture 1 ière catégorie -> Fermeture 1ière catégorie

• **Poissons présents :**

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• **Techniques de pêche :**

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



BOVES

La Roche Dorée de Boves

13, Rue Begnine Bernard - 80440 BOVES

Tél. : 06-74-35-86-30 (tel:06-74-35-86-30) - Email : yann.celos@orange.fr (mailto:yann.celos@orange.fr)

Fiche Parcours

Etang Antoine Carpodrome



Ce parcours est réciprocaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 2 Ha

Type(s) de pêche :

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour

Services :

- Ponton personne mobilité réduite



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Hameçons sans ardillon ou ardillon écrasé

Remise à l'eau immédiate des carpes, tanches, carassins

Une seule ligne d'Avril à Octobre

Deux lignes de Novembre à Mars

Tapis de réception obligatoire

Pour les carnassiers, respect des dates légales

Sont interdits:

- Pêche de nuit
- Pêche en batterie
- Bourriche et sac de captures
- Détecteur sonore
- Bas de ligne en tresse
- Leurres, cuillers, mort manié, ver manié
- Bateau amorceur

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• Techniques de pêche :

Carpodrome / Gros poissons , No kill , Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au vif , Pêche en batterie



BOVES

La Roche Dorée de Boves

13, Rue Begnine Bernard - 80440 BOVES

Tél. : 06-74-35-86-30 (tel:06-74-35-86-30) - Email : yann.celos@orange.fr (mailto:yann.celos@orange.fr)

Fiche Parcours

Étang C



Ce parcours est réciprocaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 0.97 Ha

Type(s) de pêche :

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour

Services :

- Ponton personne mobilité réduite



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Limité à 2 lignes

Tapis de réception obligatoire

Pour les carnassiers, respect des dates légales

Sont interdits:

- Pêche de nuit
- Pêche en batterie
- Leurres, cuillers, mort manié, ver manié
- Bateau amorceur

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au vif , Pêche en batterie